

Article 21 du Règlement

La présidente suppléante (Mme Champagne): Comme il est 14 heures, la Chambre passe aux déclarations des députés aux termes de l'article 21 du Règlement.

• (1400)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

LA RÉDUCTION DU NOMBRE D'EMPLOIS AU CAP-BRETON

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, le CN a encore fait des siennes au Cap-Breton. Il vient de supprimer trois emplois et de forcer des travailleurs à prendre une retraite anticipée, en disant que les emplois en question n'étaient pas justifiés.

Le gouvernement, quand on l'interroge, répond que la décision relève du CN à qui il donne raison, à titre de société d'État, d'affirmer que ces emplois étaient de trop. Or, cela est faux.

Le CN est en train, avec l'appui du gouvernement, de fausser la situation qui règne au Cap-Breton. Deux ouvriers et un commis seront mis à pied. L'un des ouvriers a 50 ans et compte 24 années de service dans cette unité sectorielle. Le CN se débarrasse de ses employés alors qu'ils ont justement besoin d'argent pour payer leurs hypothèques et élever leurs enfants. On lui permet de faire constamment à sa guise.

Quand le gouvernement comprendra-t-il enfin que les personnes sont importantes et que les sociétés d'État sont tenues de fournir au moins la sécurité aux employés qui leur ont consacré de si longues années?

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA RÉFORME DU SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE

M. William G. Lesick (Edmonton-Est): Monsieur le Président, très tôt ce matin, par un vote libre la Chambre s'est prononcée par 148 voix contre 127 contre le rétablissement de la peine capitale. Cependant, la majorité des Canadiens—et certainement la majorité des électeurs de ma circonscription d'Edmonton-Est—demandaient le rétablissement de cette peine. Que va-t-il se passer maintenant, monsieur le Président? La vie continue.

La population demande à être protégée. Elle réclame un système judiciaire juste et équitable. Les délits d'agression ne devraient plus être la norme et la loi devrait s'appliquer dans l'intérêt des citoyens qui la respectent, et non des criminels.

Il est impérieux que nous tournions notre attention vers la réforme du système de justice pénale. Nous devons consacrer toutes nos énergies à assurer aux Canadiens un milieu de vie sûr et à réévaluer le système de libération conditionnelle pour qu'une condamnation à vie soit vraiment une condamnation à vie et que les meurtriers ne soient pas remis en liberté pour pouvoir commettre un nouveau crime.

L'AIDE EXTÉRIEURE

LA CROISADE CANADIENNE POUR DONNER DE L'EAU PROPRE AUX PAYS DU TIERS MONDE

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, la Fête du Canada que nous célébrerons demain est pour nous l'occasion de songer à des aspects de la vie canadienne que la plupart d'entre nous tenons pour acquis, comme l'eau potable sûre, chose normale au Canada, mais exceptionnelle dans le tiers monde.

Michael Lubbock est un Canadien de 81 ans qui veut changer cela. Avec son organisme à but non lucratif, Watercan, M. Lubbock fait une croisade pour donner de l'eau propre au tiers monde.

L'eau contaminée provoque de nombreuses maladies, dont la diarrhée qui est la cause principale de décès chez les enfants. M. Lubbock a commencé à recueillir de l'argent pour Watercan en demandant aux municipalités d'envoyer avec leur facture d'eau un feuillet d'information accompagné d'un appel de fonds. Le maire John Savage de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, a adopté l'idée. En avril, les habitants de Dartmouth avaient donné plus de 5 000 \$ à Watercan. Étant donné ce succès, l'ACDI a fourni un budget de fonctionnement de 50 000 \$ à l'organisme de M. Lubbock, et a convenu d'égaliser les dons à venir dans la proportion de deux contre un.

Le premier organisme de développement qui administrera des projets financés par Watercan sera le CUSO en Zambie, au Ghana et au Nigeria.

Je félicite Michael Lubbock pour son initiative, et le maire John Savage de Dartmouth pour sa perspicacité et son action. J'espère que d'autres localités canadiennes suivront leur exemple afin que les habitants du monde entier puissent disposer d'eau propre.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER LES RÈGLES AYANT TRAIT AUX LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, hier, ceux qui sont contre le rétablissement de la peine de mort ont remporté une grande victoire. Mais, malheureusement, tous ceux et celles qui voulaient qu'il y ait des mesures pour diminuer la criminalité, tous ceux et celles qui voulaient que ceux qui sont condamnés pour meurtre soient vraiment punis, pour eux, rien n'a été solutionné.

Monsieur le Président, j'invite maintenant tous les députés qui étaient contre le rétablissement de la peine de mort à faire pression auprès de ce gouvernement pour que dès le mois de septembre, à la reprise de la session, le gouvernement amène ici des législations que l'on discutera pour améliorer le système pénal, pour s'assurer que le système ayant trait aux libérations conditionnelles soit meilleur, comme mon préopinant le disait, pour protéger la vie des gens et avoir aussi un meilleur système lorsque les gens sortent d'un pénitencier pour les réintégrer dans la société.